



ÉDITO



Bonjour à toutes et à tous,

Comme chaque année avec le printemps et le retour des beaux jours la nature s'éveille dans nos parcs, nos jardins et nos forêts.

L'essentiel de ce qui fera l'été 2024 en termes de faune et de flore se met en place maintenant, en cette saison, c'est pourquoi il est nécessaire d'y apporter une attention toute particulière.

À CHAMPAGNIER depuis de nombreuses années la taille des haies est interdite du 1er avril au 31 juillet afin de maximiser les conditions de nidification des oiseaux. Loin d'être une contrainte irréalisable, ce petit geste de chacun permet à notre village d'accueillir une biodiversité intéressante dont nous pouvons tous être fiers.

Le printemps c'est aussi la période de préparation budgétaire qui mobilise particulièrement les agents et élus de la collectivité.

C'est une période intense et essentielle qui ouvre les horizons pour l'année 2024 et au-delà. Cette période se veut la plus ouverte possible car la capacité à faire de la collectivité ne doit pas

être une écriture technique mais se doit d'être écrite et partagée avec le plus grand nombre.

Le bilan de l'exercice 2023 montre que les efforts réalisés l'année passée ont porté leurs fruits. Le budget communal retrouve pour la première fois depuis bien longtemps de réelles capacités à investir pour le bien des champagnardes et champagnards.

Ainsi cette année 2024 verra la mise en production de nombreux projets :

- ◆ Il y a bibliothèque dont les travaux ont débuté début mars (voir ci-dessous) et qui accueillera les lecteurs à la fin du printemps 2024, libérant ainsi de l'espace dans le gymnase des 4 Vents au profit de la restauration scolaire ;

- ◆ Il y a le remplacement de la chaudière de l'espace des 4 Vents qui en passant du fioul à la plaquette de bois permettra de substantielles économies pour la commune ;

- ◆ Il y a les futurs vestiaires du terrain de football qui libéreront notamment l'espace nécessaire à la réalisation d'une salle associative et d'une salle d'activité au sol dans le gymnase ;

- ◆ Il y a l'espace médical dont nous souhaitons qu'il puisse accueillir dès l'automne 2024 des professions paramédicales, infirmière, ostéopathe, etc.) et nous l'espérons, un médecin ;

- ◆ Il y a l'acquisition et l'aménagement des derniers lots commerciaux du hameau du Laca dans lesquels nous souhaitons que de nouveaux services puissent s'installer.

Ces investissements utiles ne se décrètent pas, ils se construisent au quotidien par une gestion rigoureuse des finances publiques, par des choix nécessaires à la santé budgétaire et par une ouverture, une transparence, des lieux et des temps où se construit aujourd'hui le CHAMPAGNIER de demain.

En attendant de vous présenter l'avancée de tous ces projets lors des prochains Écho Champagnards permettez-moi de vous souhaiter à toutes et tous un beau et chaleureux printemps 2024 !

Florent CHOLAT
Maire de Champagnier
Conseiller métropolitain délégué

L'AVANCEMENT DES TRAVAUX DE LA BIBLIOTHÈQUE



Les travaux ont commencé en mars et la livraison est attendue en mai. Le déménagement de la bibliothèque se prépare pour le mois de juin. L'inauguration aura lieu en septembre.





DE NOUVEAUX ÉCLAIRAGES ESPACE DES 4 VENTS

Les mats d'éclairage du parking des 4 Vents d'origine, livrés en 1993, sont en panne depuis plusieurs années. En 2020, après plusieurs opérations de recherche de panne, il a été conclu que l'éclairage en place ne pourrait être remis en fonction que moyennant d'importants travaux de génie civil afin de recréer les réseaux nécessaires à l'alimentation électrique.

Considérant l'opportunité de réaliser d'importantes économies d'échelles en renouvelant l'éclairage du parking de manière concomitante avec l'opération de rénovation de l'espace des 4 Vents, les mats en place ont volontairement été laissés à l'arrêt, en attente de travaux.



Parallèlement des spots LED de secours ont été installés sur la façade du gymnase afin d'assurer un éclairage minimum en proximité du bâtiment. Cet éclairage de secours, lui aussi victime de pannes, et ne permettant pas une luminosité suffisante, il a été décidé d'installer des mats temporaires, raccordés sur l'éclairage public afin d'assurer une lumière suffisante sur le parking.

Ainsi, les trois mats installés par *GreenAlp* resteront en place pour apporter un éclairage nocturne (néanmoins soumis aux horaires d'extinction de l'éclairage public entre minuit et 5 heures du matin) jusqu'à terme, à l'occasion des travaux à venir de rénovation de l'espace des 4 Vents.

LES MODIFICATIONS DU PLUI POUR CHAMPAGNIER

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est depuis le 15 janvier 2020, le document d'urbanisme de référence pour CHAMPAGNIER et les 48 autres communes de Grenoble Alpes Métropole.

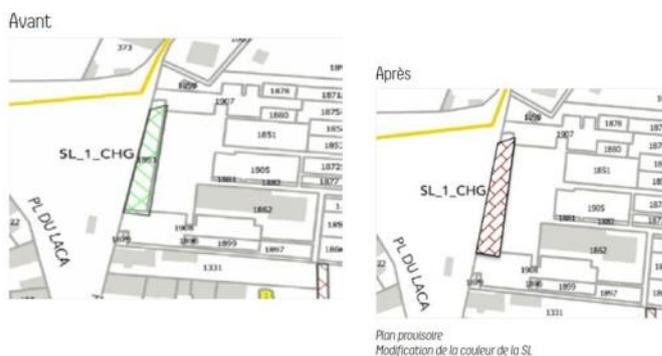
Ce document de planification essentiel fixe l'ensemble des zonages et règles d'urbanisme applicables à CHAMPAGNIER. Sa durée de vie avant révision est estimée à 10 ans et considérant la nécessité de pouvoir le faire évoluer à la marge, un certain nombre de modifications dites "*simplifiées*" sont prévues et mises en œuvre.

Ces modifications ne peuvent cependant pas ouvrir de nouveaux droits à construire.

La modification N°1 du PLUi, approuvée le 16 décembre 2022 au conseil métropolitain, ne comportait aucune modification pour notre commune.

La modification N°2 du PLUi comporte, elle, deux modifications pour la commune :

- L'inscription d'un linéaire de mixité fonctionnelle (L3) en pied d'immeuble qui empêche toute mutation des locaux commerciaux du hameau du Laca en habitation ;
- La correction d'une erreur matérielle nécessitant la modification de la couleur de hachure d'une servitude de localisation sur le parcelle 1893 située entre la place du Laca et l'opération du hameau du Laca.



En résumé rien de bien neuf dans la modification N°2 du PLUi pour CHAMPAGNIER mais puisque les démarches de modifications prennent en moyenne 18 mois, la modification N°3 du PLUi est d'ores et déjà à l'étude à CHAMPAGNIER, comme dans les 48 autres communes de Grenoble Alpes Métropole.

LES CHICANES DU CHEMIN DE CÔTE FAUCHÉE

Lors d'une réunion de quartier réunissant les riverains du chemin de la Côte Fauchée, les habitants présents ont, entre autre sujet, souligné la vitesse excessive de circulation des véhicules sur l'axe Clody/Côte Fauchée.

À la suite de cette réunion un radar de comptage, qui relève la vitesse de l'ensemble des véhicules en fonction de l'heure mais aucune donnée ni image des véhicules, a été mis en place sur cet axe pendant une semaine. Cela a permis de constater qu'une majorité de véhicules circulait au-delà de la limite des 30km/h et surtout qu'une proportion importante dépassait les 50km/h.

Cet axe faisant l'objet par Grenoble Alpes Métropole en lien avec la com-

mune d'un projet de renouvellement de la voirie, considérant notamment l'état actuel de l'enrobé, des difficultés liées à l'écoulement des eaux pluviales et l'intérêt de sécuriser les cheminements piétons, il convient également de traiter cette problématique de vitesse excessive. En effet, les voiries rénovées étant plus roulantes, elles amènent bien souvent à une augmentation des vitesses de circulation, ce qui dans le cas du chemin de la côte fauchée viendrait aggraver la problématique.

C'est pourquoi, avant toute programmation de travaux, le choix a été fait de tester d'abord à titre expérimental la mise en place de chicanes sur cet axe afin d'étudier leurs effets sur les vitesses de circulation. Ces chicanes

"légères" ont vocation à être déplacées à plusieurs endroits test avant de revenir vers les riverains et de déterminer avec eux, et avec l'aide de nouvelles données de comptages, leurs intérêts et/ou leurs efficacités.

Parallèlement, de nouvelles campagnes de contrôles pédagogiques et de verbalisation des vitesses excessives devraient être organisées dans les prochaines semaines.

La sécurité routière est l'affaire de toutes et de tous, et nous vous appelons bien évidemment à la prudence et à respecter les limites de vitesses pour la sécurité de tout un chacun.





TEST DES RÉSEAUX

C'était quoi ces fumées blanches dans Champagnier la semaine dernière ?

Depuis quelques années notre village, comme les autres de l'agglomération, fait face de manière de plus en plus régulière à des phénomènes orageux estivaux intenses qui cumulent de gros volumes de précipitations sur peu de temps.

D'après les prévisionnistes de Météo France, ce type d'épisode orageux intense est amené à se généraliser dans notre territoire qui, du fait du changement climatique, évolue vers un climat type "méditerranéen" où ces pluies intenses sont récurrentes en période estivale. Il convient donc de nous adapter et d'adapter notre village à cette évolution !

Lors de ces orages de nombreux foyers champagnards sont inondés. Une cartographie des zones sinistrées est systématiquement réalisée afin de documenter ce phénomène, ainsi il est possible de distinguer deux cas :

- ♦ les foyers inondés par le ruissellement des eaux pluviales et
- ♦ les foyers inondés par la remontée des eaux usées dans leur domicile.

Depuis 2020, la commune et Grenoble Alpes Métropole, collectivité compétente en matière d'eaux et d'assainissement, travaillent ensemble à résorber ces difficultés.

Pour ce qui est de la problématique "eaux pluviales", une reprise de l'exutoire des eaux pluviales communales a été réalisée en 2021 en contre-bas de la RD64 - Route Nouvelle - sous l'école, afin de limiter l'affouillement créé par ce déversement qui aurait menacé la route à brève échéance.

Une étude globale des capacités d'infiltration de ces eaux pluviales a été réalisée en 2022, et la réalisation d'un certains nombres de travaux de déconnexion, déviation, réalisation de noue ou de bassin d'infiltration sont aujourd'hui programmés à différents endroits du village.

Pour ce qui est de la problématique "eaux usées"

la tâche n'est pas plus simple. En effet, les remontées d'eaux usées chez des particuliers lors des orages sont les conséquences de mise en pression du réseau d'assainissement.

Dans le fonctionnement normal d'un réseau séparatif, où il y a dans la rue un réseau d'eaux pluviales et un réseau d'eaux usées, le réseau d'eaux usées ne devrait pas monter en pression durant les orages. Ces montées en pression lors des fortes pluies sont donc révélatrices de défauts de connexions sur le réseau d'eaux usées.

Afin de repérer ces défauts de connexion et de pouvoir les corriger, Grenoble Alpes Métropole a réalisé les 4, 5 et 6 mars une étude à la fumée de l'ensemble du village, nécessaire pour réaliser une cartographie exhaustive des mauvais raccordements.

Ces études répondent à des protocoles stricts régulièrement utilisés dans d'autres villages. Elles prévoient l'injection sous pression de fumée dans les réseaux d'eaux usées afin de mettre en évidence les endroits où la fumée ne devrait pas ressortir et donc les mauvaises connexions.

La fumée utilisée n'est évidemment ni toxique ni dangereuse, pour autant l'opération est impressionnante (remontée de fumée dans la rue voir dans les logements) c'est pourquoi, Grenoble Alpes Métropole a pris soin au préalable, comme le prévoit le protocole, de prévenir les pompiers et la gendarmerie.



Le protocole prévoit en revanche de ne pas informer préalablement les habitants, puisque dans de nombreux cas dans d'autres villages, des habitants conscients des défauts de connexion de leur maison ont obstrué les réseaux rendant l'opération inefficace.

Plusieurs administrateurs du CCAS de la commune ont cependant pris le temps de prévenir les personnes âgées vulnérables sans pour autant avoir pu ou su contacter toutes ces dernières.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée.

Espérons désormais que la correction de ces défauts de connexion permettra à court ou moyen terme de limiter la vulnérabilité de notre village face à ces orages d'un nouveau genre !





DES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Pour répondre à une demande croissante et pour que la lecture soit un plaisir pour tous, la bibliothèque a créé un fonds documentaire destiné au public présentant une déficience visuelle, aux personnes recherchant davantage de confort de lecture et à celles affectées par un trouble entraînant une difficulté de lecture, comme la dyslexie.

Des éditions adaptées

Seniors, malvoyants, jeunes lecteurs présentant des troubles Dys, usagers plébiscitant la lecture limitant la fatigue des yeux, personnes en cours d'alphabétisation ...

Ils sont de plus en plus nombreux à pouvoir découvrir ou redécouvrir le plaisir de la lecture grâce aux éditions spécialisées en grands caractères ou large vision. La taille de la police de caractère de ces ouvrages varie du corps 16 au corps 20, soit le double de la normale. L'interlignage est plus aéré, la longueur des lignes limitée et les marges plus larges que dans une édition classique.

Au fil des années, les maisons d'édition en grands caractères ont élargi l'éventail de leur catalogue et proposent pour adultes des romans policiers, feel good, biographie, roman historique, etc.

Pour les enfants présentant des troubles Dys et tous ceux ayant des difficultés d'apprentissage, dès leur plus jeune âge, les maisons d'édition développent des collections de livres jeunesse adaptés offrant là aussi un plus grand confort de lecture. Outre une police d'écriture plus grande, les syllabes des mots se distinguent par une alternance de couleurs, les lettres muettes sont signalées et les liaisons obligatoires sont mises en évidence. L'espacement entre les mots et entre les lignes est augmenté afin de créer une mise en page plus aérée. Sont ainsi publiés de plus en plus d'albums, de romans, de BD, de mangas, de documentaires, pour lire comme les grands !

Sélection de titres à emprunter ...

Un fonds à étoffer au fil du temps

La bibliothèque constitue ainsi un nouveau fonds documentaire jeunesse et adulte, constitué d'ouvrages adaptés. Le parti pris est, lorsque cela est possible, d'acquérir quelques titres récents en grands caractères uniquement, en s'appuyant sur les suggestions faites par les usagers.

Lorsque la nouvelle bibliothèque aura ouvert ses portes, un prêt conséquent de documents destinés au jeune public et aux adultes sera réalisé auprès de la Médiathèque départementale de l'Isère en complément des achats réguliers tout au long de l'année.

En secteur Adulte, ces documents sont identifiables par leur localisation et leur « cote », c'est-à-dire l'étiquette qui leur est attribué pour les différencier des éditions classiques : coter « LV » pour Large Vision, ils sont regroupés sur une même étagère.

En Jeunesse, les livres sont mélangés aux autres albums, romans Première Lecture, mangas, BD, romans jeunesse et ado, et sont reconnaissables par un logo « Dys » apposé sur la première de couverture.

Si aujourd'hui ces collections adaptées sont encore naissantes, elles sont toutefois empruntées par tous, sans distinction ! N'hésitons pas à les découvrir pour une expérience de lecture plus agréable.



DYS, « TROUBLES DYS », DE QUOI PARLE-T-ON ?

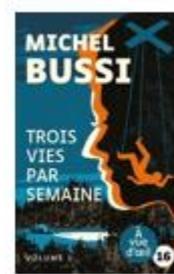
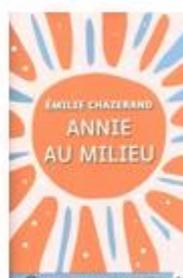
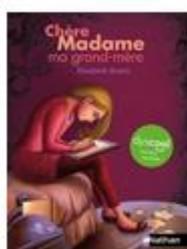
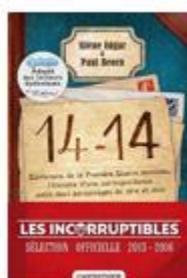
Ensemble des troubles cognitifs spécifiques et des troubles des apprentissages qu'ils induisent dont le nom débute souvent par le préfixe « dys- ».

Ils regroupent 6 catégories : dyslexie et dysorthographe, dysphasie, dyspraxie, troubles d'attention avec ou sans hyperactivité, troubles spécifiques du développement des processus mnésiques, dyscalculie.

On parle également de TSLA ou Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages qui concerneraient 5 à 6% des élèves scolarisés.

Fréquents et durables, ces troubles ont des répercussions sur leur vie quotidienne, sur leurs apprentissages scolaires mais aussi plus tard sur la vie sociale et professionnelle.

Ces conséquences peuvent être prévenues ou atténuées par une prise en charge précoce et adaptée.





RAPPEL ... INSCRIPTION ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE

Vous pouvez dès à présent procéder, pour la rentrée septembre 2024, à l'inscription de votre (vos) enfant(s) à l'école de CHAMPAGNIER.

Les inscriptions se font en mairie.

Merci de vous rendre sur place avec les pièces suivantes :

- Fiche d'inscription
- Fiche de liaison
- Copie du livret de famille
- Justificatif de domicile
- Copie de la page vaccinations du carnet de santé mentionnant le DT Polio (seul obligatoire)
- certificat de radiation pour les élèves de la MS au CM2



En savoir +

Vous pourrez ensuite prendre rendez-vous avec la directrice de l'école, Tania JANKOVIC, pour effectuer l'admission de votre enfant.

☎ : 04-76-98-23-03

SERVICE ANIMATION ENFANCE JEUNESSE

Le périscolaire des mercredis

Entre janvier et février 2024, les enfants ont eu la chance de pouvoir voyager à travers des pratiques et découvertes sportives et artistiques.

Ce voyage a débuté, en Australie avec la découverte de l'art aborigène.

Il s'est poursuivi en Chine avec la création de la grande dragonne « Muchette » (mis en place dans le réfectoire des grands).

Le périple a continué dans la brousse Africaine avec la rencontre de l'association « répercuSSION ».

Pour terminer ce parcours, les enfants ont participé à une chasse aux trésors dans la Strada Venezia, coiffés de leur plus beau masque vénitien.



Masque de Juliette

Muchette ... accrochée à la cantine

Pause méridienne

Pendant la semaine du 12 au 16 février 2024, les enfants ont joué et discuté autour des valeurs des jeux olympiques. Ils ont découvert et appris la chorégraphie d'ouverture des Jeux olympiques 2024, participé à des jeux sportifs et joué au jeu de société des jeux olympiques de Grenoble (1968).



Centre de loisirs

Les vacances d'hiver nous mènent souvent en montagne.

Cette année, les animateurs ont choisi l'univers de la montagne et le sport (multi-activités) pour établir leur programme d'animation.

Il y en avait pour tous les goûts. Du bricolage, des chasses aux trésors, des parcours de motricité et de spéléologie, du biathlon, un top chef et bien d'autres activités sportives et manuelles...

L'équipe d'animation, c'est encore surpassée.

Les enfants étaient heureux, volontaire dans la participation et l'entraide.

Cette période a été très riche en rencontre avec des intervenants de tout type. Quartes intervenantes d'association sont venues partager leur savoir et leurs connaissances.



Rencontre caline avec les chiesns de l'association S.E.C.V.

Les sorties en image

Patinoire, musée histoire naturelle, Bastille ...



Activité judo avec le judo club de Vizille





ACCUEIL DES SENIORS

L'accueil des seniors est ouvert à toute personne souhaitant jouer (belotte, scrabble, Triomino, etc.) ; créer des objets de ses mains (tricot, objet personnalisé, arts créatifs, décoration, ...) ou participez à des événements (sorties, intervention extérieure, ...). L'accueil se fait, tous les jeudis, en présence de Dominique de 14h à 16h dans la salle du conseil en mairie. Inscription souhaitée.

PLANNING D'ANIMATION

28.03	SORTIE GÉOCACHING ET RESTAURANT 11H30 - 16H00		02.05	ACTIVITÉ CRÉATION ATELIER DE BIJOUX	
04.04	ACTIVITÉ CRÉATION PERSONNALISATION D'OBJETS		16.05	COMPOSITION FLORALE AVEC INTERVENANT	
11.04	TOURNOI DE PÉTANQUE TERRAIN DE ROCHAGNON		23.05	ACTIVITÉ CRÉATION PENSE BÊTE	
Pour plus d'information, merci de contacter Dominique ☎ 06 12 89 18 88 ou ✉ d.franitch@champagnier.fr			30.05	PROMENADE AVEC DES CHIENS RENCONTRE AVEC NOS AMIS À 4 PATTES DE L'ASSOCIATION "S.E.C.V."	



| TRIBUNES POLITIQUES |

LISTE ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE CHAMPAGNIER

Bonjour,

Plusieurs faits marquants pour ce début d'année : la révolte des agriculteurs, en effet, à chaque fois que l'on mange, il y a une part d'agriculture dans notre assiette et cette corporation a du mal à vivre de son travail.

Nous sommes solidaires des agriculteurs du plateau de Champagnier.

Pourquoi ne pas mettre en place une AMAP sur champagnier ? Après une année 2023 record pour l'augmentation d'impôts, cette année devrait être plus raisonnable.

Sur le déplacement, pensons co-voiturage.

Pas grand chose à dire d'autre, seulement un beau printemps à tous et de joyeuses fêtes de Pâques.

Hubert

LISTE CHAMPAGNIER EN COMMUN

Le 26 juillet prochain s'ouvrira à Paris la 33^{ème} olympiade – jeux olympiques et paralympiques d'été 2024. Cent ans après la dernière organisation des jeux d'été et six ans avant une probable organisation des jeux d'hiver, la France accueille le monde autour des valeurs fondamentales du sport : équité, travail d'équipe, égalité, discipline, inclusion, persévérance et respect.

Depuis 2021, la commune de Champagnier a souhaité participer à cette dynamique, comme d'autres collectivités, au travers de la démarche « Terre de Jeux 2024 ».

Dans le cadre de cette démarche nous avons multiplié les actions en faveur de la découverte des sports et de l'olympisme au travers d'exposition, d'animations et de rencontres d'athlètes en lien notamment avec les enfants de l'école et le service animation.

Ces actions ont été réalisées en partenariat avec les collectivités voisines notamment dans le cadre de divers événements dont le relais Isère Terre de Jeux 2024, en présence de Valentine Fortin champagnarde championne d'Europe de cyclisme, et le Cross de Champagnier en présence de Nans Peters cycliste professionnel.

Si la démarche Terre de Jeux 2024 s'achèvera après les jeux paralympiques, un arbre offert par le département de l'Isère dans le cadre du relais Terre de Jeux 2024 laissera un héritage. Nous continuerons cette dynamique de collaborations sportives avec les collectivités voisines et de soutien local au sport d'excellence et au sport pour toutes et tous.

Elise **BRALET** pour la liste Champagnier en Commun



Hubert **COLLAVET**, élu de la liste *Ensemble pour l'avenir de Champagnier*



ARBRE PLANTÉ EN HÉRITAGE DU RELAIS ISÈRE TERRE DE JEUX 2024



Suite au lancement du Relais Isère Terre de Jeux 2024 et afin de laisser une trace du passage du relais dans les collectivités ayant organisé une étape comme Champagnier, il a été proposé de planter un arbre offert par le Département de l'Isère, dans le cadre du projet "1 Arbre 1 habitant".

Pour rappel, la commune a participé en novembre au relais Isère Terre de Jeux 2024 en partenariat avec les communes de JARRIE et de BRIÉ ET ANNONNES. Plusieurs initiations comme le disc golf et le skate board étaient proposées aux participants.

L'arbre choisi pour la commune est un érable plane (acer plane). Il s'agit d'un arbre robuste de grande taille. Les fleurs sont vertes avant la feuillaison et deviennent jaune d'or flamboyant à l'automne.

Il est planté aux 4 Vents pas très loin du skatepark.

Dans quelques années il va pouvoir donner un peu d'ombre.



BILAN 2023 DES ACTIONS DE LA LPO

La Ligue de la Protection des Oiseaux (LPO) a donné le bilan des interventions passées sur l'année 2023 dans le cadre de la convention 2021- 2026.

En novembre un cinquième nichoir pour la chevêche d'Athéna a été mis en place sur un terrain privé avec l'accord des propriétaires au sud de la commune. Ainsi le village est couvert sur tous les axes.

L'année 2023 n'a pas été très bonne pour la nidification des chevêches probablement à cause d'un manque de nourriture. Cependant, l'analyse générale du taux d'occupation/nidification des nichoirs à l'échelle du Département de l'Isère (127 nichoirs) montre une tendance positive.

La saisie des données et l'entretien des nichoirs à chevêche de CHAMPAGNIER sont réalisés par un agent de la commune.

La mare présente un fort intérêt pour la faune notamment en termes d'amphibiens et libellules avec certaines espèces qui s'y reproduisent. Elle est cependant fortement dégradée et doit faire l'objet d'une restauration. La bâche trop tendue a fini par craquer à plusieurs endroits. Un chantier bénévole sera programmé en automne 2024 pour la réparer.

Ce chantier sera proposé aux bénévoles du groupe mare de la LPO. La date exacte sera communiquée ultérieurement afin que les habitants de la commune qui souhaitent s'impliquer puissent se faire connaître.

La gestion différenciée en place dans le parc depuis 2009 est très satisfaisante. Un cortège important d'espèces de papillons est présent dans le parc témoignant de l'effet très positif de ce mode de gestion pour les pollinisateurs.

Pour l'année 2024 sont prévus :

- 4 animations scolaires et grand public
- Un suivi avifaune
- La pose de quelques nichoirs dans le parc

AMICALE DES PÊCHEURS DE PONT DE CLAIX

Bilan année 2023 et prévisions 2024

L'année 2023 a pu se dérouler sans problème majeur. Le nombre d'adhérents se maintient aux alentours de 1000. Cela nous permet de maintenir nos activités pour 2024.

Nous proposerons notre sortie bus au barrage de MONTEYNARD le 1er juin. Nous conserverons également nos 8 lâchers de truites surdensitaires aux Bauches, au Lavanchon et dans la Gresse, et nos journées aux étangs des Bauches à CLAIX réservées à nos adhérents retraités le 25 avril et celle réservées à nos jeunes adhérents ou ceux voulant découvrir la pêche le 8 juin.

Seules ombres au tableau :

- l'étang des Bauches qui nécessiterait de gros travaux afin qu'il retrouve une vie aquatique saine et fonctionnelle.

Même si des travaux ont déjà amélioré certains points, un curage serait le bienvenu, tout comme un creusement du lit de la Pissarde à son déversement.

- le trou aux canards pour lequel l'association se bat toujours pour récupérer l'autorisation d'accès et ainsi un bail de pêche de deuxième catégorie.

Nos cartes de pêche sont disponibles chez notre distributeur Décathlon Comboire ou par internet sur le site de cartedepêche.fr en sélectionnant notre AAPPMA.

RDV pour l'ouverture de la pêche en première catégorie le 09/03/24.
AAPPMA L'Amicale des Pêcheurs de Pont de Claix



aappma.adp38@gmail.com

<http://pecheurs38.canalblog.com>





VALENTINE FORTIN

À savoir

Valentine FORTIN, cycliste et habitante sur la commune, a décroché deux médailles au championnat d'Europe de cyclisme sur piste. Une médaille d'or sur l'Américaine en duo avec l'iséroise Marion BORRAS puis une médaille de bronze en individuel sur l'Omnium.

Une célébration sera organisée courant avril en son honneur.

Valentine ne s'arrête pas là. La saison de cyclisme sur route est déjà lancée avec des courses aux Émirats puis en Belgique.

Valentine est toujours en lice pour participer aux JO de Paris 2024.



URGENCES VÉTÉRINAIRES

En cas d'urgence avec votre animal de compagnie, vous pouvez contacter 24h/24 ce numéro, composer le code postal et vous serez mis en relation avec un service vétérinaire de garde à proximité.

L'appel, la mise en relation et la communication sont 100% gratuits depuis les téléphones fixes et mobiles, tous opérateurs confondus.



En savoir +

le 3115 Urgences Vétérinaires®, numéro 100% gratuit depuis fixes et mobiles (tarification numéro vert), est disponible pour les habitants de CHAMPAGNIER. Site internet : www.urgences-veterinaires.fr

RETOUR EN IMAGES ...

21 FÉVRIER / HEURE DU CONTE

La bibliothèque municipale de CHAMPAGNIER a inauguré sa programmation culturelle en proposant sa première "Heure du conte" le 21 février dernier.

Ce moment de rencontre et de partage de lectures a réuni une douzaine d'enfants de 3 à 9 ans qui ont succombé au charme des histoires de loups aussi tendres que féroces, ou d'autres animaux drôles et malicieux.

La séance s'est déroulée dans la salle d'activités du service enfance jeunesse, en attendant l'ouverture des nouveaux locaux de la bibliothèque municipale, place du Laca.

Cet événement sera programmé à l'occasion de chaque période de vacances.



13 MARS / CARNAVAL



C'est sous un beau soleil que les enfants déguisés pour l'occasion ont déambulé dans les rues du village avec une halte sur la Place du LACA.

Après l'embrasement de M. Carnaval, les enfants étaient conviés à un goûter offert par l'Association Sou des Écoles.





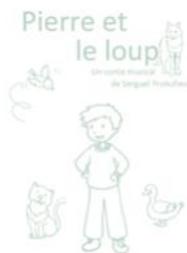
À VOS AGENDAS !

22 MARS / CONCERT PIERRE ET LE LOUP

La commune de Champagnier est ravie d'accueillir l'Harmonie de VIZILLE (Direction de l'harmonie : Olivier HAMON, Carole SANCHEZ) pour une narration en musique du célèbre conte de Sergueï PROKOFIEV de 1936.

L'Harmonie vous proposera ensuite quelques musiques de leur programme ainsi qu'une petite présentation des instruments.

Narrateur du conte : Romain GILLARD



«Mais quel genre d'oiseau es-tu donc, qui ne sait voler ?» dit l'oiseau, ami de Pierre, en voyant le canard
«Quel genre d'oiseau es-tu qui ne sait pas nager ?» lui répondit le canard...

EN SAVOIR +

vendredi 22 mars à 20h aux 4 Vents
Participation libre « au chapeau »
Ouvert à tous ... Enfance, Jeunesse, Famille

23 MARS / JOURNÉE PROPRE



À cette occasion, vous ferez un geste pour l'environnement en venant nous aider à nettoyer les bords des routes, fossés et autres espaces verts. N'oubliez pas de vous munir de gants et de bottes.

Un buffet froid clôturera cette matinée

SAMEDI 23 MARS à 9h30
Parking espace des 4 Vents

31 MARS / ULTRA CRAZY CROSS CHAMPAGNIER - ÉDITION 2024

C'EST REPARTI POUR UNE NOUVELLE ÉDITION DU CROSS DE CHAMPAGNIER !

11ème édition du traditionnel cross de CHAMPAGNIER, le plus déjanté de l'agglomération !

Pour le dimanche de Pâques, venez courir derrière les cloches et faire le plein de chocolats...

Notre équipe d'animation fait son maximum pour une édition des plus originales, faites leur confiance !

Alors, à vos inscriptions via ce QR Code



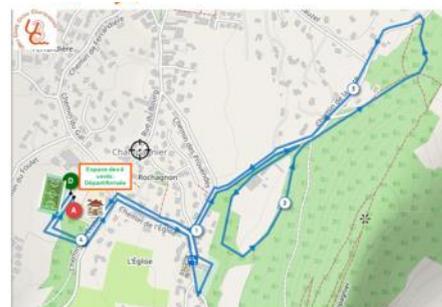
À SAVOIR

Déguisements fortement appréciés !

Pré-inscriptions possibles en ligne uniquement jusqu'au 29 mars 16h



Crazy Marche: Le Parcours!



Marche familiale : inscriptions sur place uniquement

Tarif : 1€ minimum reversé intégralement à l'Association Locomotive

Accessible en joëlette ! Départ à 9H30 juste après les coureurs depuis l'Espace des 4 Vents



À VOS AGENDAS !

6 AVRIL / LES 10 JOURS DE LA CULTURE

La 6ème édition des 10 Jours de la Culture se tiendra du samedi 6 au mercredi 24 avril 2024.

Ce festival organisé et financé par l'Alpes Métropole à la hauteur de 70 % vient aussi à la commune.

La thématique à l'honneur pour cette première édition printanière est celle du « mouvement », dans son appréciation large, permettant de programmer des événements fédérateurs destinés au public familial.

Elle donnera une coloration d'ensemble à l'édition 2024 : animer et mettre en mouvement la Métropole, bouger physiquement mais aussi dans sa tête... tout en permettant un éventail très large de propositions.

À savoir

Représentation le samedi 6 avril de 14h30 à 15h30 aux 4 Vents

Les enfants/jeunes inscrits aux cours de hip-hop de la MJC vont rencontrer la compagnie et préparer une courte représentation.

La proposition retenue est la compagnie Craque ta coquille (Ctc) avec la pièce « Out ».

“Out”, spectacle de danse hip-hop-contemporain déroule l'évolution de trois danseurs/danseuses et un batteur en espace extérieur autour de trois bancs publics. À travers leurs incidents théâtraux, les quatre interprètes nous font voyager avec humour et sensibilité entre suspensions et déséquilibres. L'interaction des danseur-se-s et du musicien avec certains éléments de l'espace deviendront des objets de jeu. Création éco-responsable, avec peu de moyens techniques !



Le dispositif 2kg de culture est reconduit

À l'occasion du spectacle, le mouvement « 2kg de Culture », lancé en 2021 par Dan ARAMA, a proposé à chaque spectateur, en échange de la gratuité du spectacle, de mettre à disposition 2 kg de denrées non périssables.

Plus de 100 kg de nourriture destinée aux associations de distribution d'alimentation aux plus démunis, ont été récoltés en 2023 à CHAMPAGNIER.



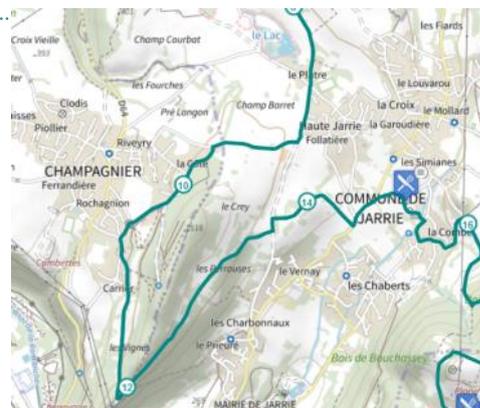
7 AVRIL / GRENOBLE / VIZILLE

Le Grenoble-Vizille organisé par Idée Alpe et Entente Athlétique de GRENOBLE passe cette année à CHAMPAGNIER sur le trail de 30km.

Ce sera le dimanche 7 avril.

Autre que ce trail, il y a les trails de 10 et de 20 km, des randonnées et des courses pour les enfants.

Pour plus d'information : <https://www.grenoble-vizille.fr>



1 ET 2 JUIN / FAITES DU SPORT 2024

En cette année Olympique vous pouvez faire partie d'une équipe ou participer en tant que bénévole à un événement sportif convivial et festif le samedi 01 (à CHAMPAGNIER) et dimanche 02 juin 2024 (à BRIÉ ET AN-GONNES).

Venez rejoindre notre équipe pour la FAITES DU SPORT

La « Faites du sport » c'est quoi :

- 16 équipes qui s'affrontent sur les communes de CHAMPAGNIER ET BRIÉ ET AN-GONNES,
- 30 bénévoles
- 300 participants sympas
- 16 sports
- De nombreux partenaires
- 1 repas le samedi soir
- Des interviews et des directs filmés

Tout le monde peut s'engager dans une mission de volontaire. Étudiants, actifs ou retraités c'est une question d'envie, de parcours et d'expérience recherchée.

Il n'est pas nécessaire d'être un grand sportif pour s'investir.

Les bénévoles pourront aider dans différents domaines :

- Préparer en amont le montage des stands
- Accueillir, orienter et assister les participants et spectateurs
- S'occuper d'une des activités sportives en binôme
- Tenir la buvette

Pour tous les bénévoles, un polo de l'organisation sera fourni et le repas du samedi soir avec les participants et les partenaires.

Vous serez invités à la soirée des partenaires et capitaines qui aura lieu après le weekend, le vendredi 7 juin à la mairie de CHAMPAGNIER pour voir en avant-première le film de la manifestation.

Venez nous rejoindre dans l'aventure en nous contactant sur :

faitesdusport.brie@gmail.com

Nous suivre sur Facebook :

[faitesdusport Brié Jarrie Champagnier](#)





A VOS AGENDAS ... SPÉCIAL AVOIR 20 ANS

AVOIR 20 ANS AUJOURD'HUI, HIER ET DEMAIN



Fort du succès de l'événement "À la rencontre de fils et filles d'immigré-e-s d'hier et d'aujourd'hui", les associations et structures municipales ainsi que les élues à la culture des trois communes organisatrices de cet événement en 2022 (CHAMP SUR DRAC, CHAMPAGNIER ET JARRIE) ont décidé de poursuivre cette aventure par la programmation en 2024 (de Mars à Juin) d'Avoir 20 ans aujourd'hui, hier et demain.

Ce nouveau projet, en co-construction depuis deux ans au sein d'un comité de pilotage rassemblant un grand nombre de partenaires, s'inscrit dans la même volonté de favoriser sur notre territoire la coopération intercommunale en matière de programmation culturelle en s'appuyant sur les associations et structures publiques locales.

Il vise cette fois-ci à favoriser des rencontres intergénérationnelles sur les trois communes autour de huit spectacles relevant de domaines artistiques différents (Collage, Chant, Théâtre, Danse, Slam, Hip Hop...) créés spécifiquement sur cette thématique, le plus souvent par de jeunes artistes locaux.

La présentation plus détaillée de l'ensemble de ces spectacles figure dans une plaquette distribuée aux habitants des trois communes.

Le 16 mars, les personnes présentes se sont essayées au collage pour exprimer leur 20 ans sous la houlette de Brigitte TESSIER.

Dans le dernier numéro de l'Echo Champagnard, la bibliothèque a déjà annoncé une restitution des travaux réalisés avec les élèves sur ce thème le vendredi 21 juin (18h-18h30) à la bibliothèque.

Les élèves des classes du collège Clos Jouvin ont pu bénéficier sur ce thème d'ateliers d'expression orale (Théâtre) et corporelle (Hip Hop) à la satisfaction du plus grand nombre.

Deux autres événements sont également programmés sur CHAMPAGNIER.

25 AVRIL / ET VOUS, VOS 20 ANS ?

Un thème, un livre, un débat, le service animation en partenariat avec la MJC, la bibliothèque de CHAMPAGNIER et la maison de l'égalité femmes-hommes (Grenoble Alpes Métropole) propose une rencontre entre des personnes de toutes générations pour confronter nos différents points de vues et vécus sur nos 20 ans.

Le débat s'appuiera sur un montage vidéo réalisé par les enfants et les adolescents de la commune aidé de Bastien et Cindy à partir d'enregistrements réalisés dans le cadre du service animation. Pendant près de deux ans, ces jeunes ont en effet réalisé des interviews et des animations radio (sorte de mini journal voir photo) sur ce thème en l'abordant sous plusieurs angles. Ils ont travaillé et recommencé plusieurs projets afin de pouvoir en établir un de bonne qualité.

Deux jeunes autrices Candice de Léo et Lurelle Mbemba Minkala ainsi qu'Alexis Bernard (Biathlète) assureront le rôle de grand témoin.

Un pot de l'amitié sera proposé à l'issue de cette rencontre au cours duquel chacun pourra continuer à échanger s'il le désire.



À savoir

Soirée ouverte à tous et à toutes
À partir de 18h à l'Espace des 4 Vents
Entrée libre
Contact

✉ unthèmeachampagnier38@gmail.com





RETOUR EN IMAGES ...

25 MAI / DANSONS NOS 20 ANS

25 mai Espace des 4 Vents

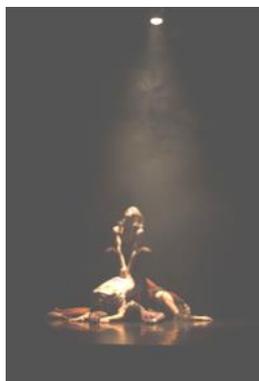
19h30 / 23h- Ouverture des portes 18h45

La MJC et le RIA de CHAMPAGNIER vous invitent à venir fêter autour de la danse cette période de nos vies.

En première partie de soirée, Emma PARDO ouvrira le bal avec une prestation mêlant danse classique et moderne.

La Cie DÉSACORPSDÉ (Coline ROBERT, Chloé SIMÖENS, Mathis EMMERAND) présentera ensuite un extrait de son dernier spectacle " En devenir Fou".

Dans cette pièce chorégraphique mêlant danse contemporaine et Hip Hop , quatre jeunes adultes tenteront de faire vivre leurs valeurs et de trouver leur place dans l'harmonie fragile d'une société en ruine. Chorégraphie de Colline ROBERT et Pierrot LEGRAS



Après une courte pause, concert du Trio M and Co.

Jean-Marc FOURMON (chant-guitares-harmonica) que tous les champagnards connaissent bien et apprécient le talent) entouré de ses compères A. MUCCIANTE (guitare) et Pierre SCANNELLA (basse et chant) proposeront les musiques de leurs 20 ans (années 1970).

Ils seront accompagnés de M. PARDO (chœurs-chant lead), S. SCANNELLA (chœurs-chant lead), P. ANDREIS (claviers-piano), L. CHOFFLET (batterie-percussions), et, pour la première fois, d'une section cuivre composée de L. BERNARD (saxophone), C. GIROUD (trompette) et Y. MALOT (trombone).

Ensemble de musiciens fort connu sur la scène régionale.



Le public pourra ainsi danser sur des reprises de groupes aussi célèbres que les Beatles, les Rolling Stones, Chicago Transit Authority, Zucchero, Earth Wind and Fire et de bien d'autres groupes cultes.

Deux heures de concert à ne pas louper sans aucun doute.

À savoir

Espace des 4 Vents
19h30 à 23h
Ouverture des portes 18h45

Billetterie et restauration
(uniquement sur commande)
sur le site Hello-asso. à l'adresse suivante :
dansons nos 20 ans- Maison des jeunes et de la culture

ou bien en cliquant sur ce QRCode



Ouverture billetterie : 1er mars 2024
Attention nombre de places limité

Contact : concert.champagnier@gmail.com

Tarifs entrées : 13 € et 10 € moins de 20 ans, étudiants et demandeurs d'emplois

Tarif restauration :
7 € (une assiette froide + 1 dessert)
Boisson non comprise

Pour information, les événements programmés dans les autres communes dans le cadre de ces rencontres

13 avril Espace Paul Bernard à JARRIE
Théâtre Forum « Job story, des débuts prometteurs ? »

3 mai Espace Navarre à CHAMP SUR DRAC
Concert Rap « Tracy de Sà

4 et 5 mai CSC Malraux à JARRIE
Festival Art Urbain « Jeunes des campagnes, Jeunes des villes : Tous citoyens ! »

15 mai Médiathèque à CHAMP SUR DRAC
Lecture et Exposition « Cher.ère moi, je t'écris ... »

18 mai Espace Navarre à CHAMP SUR DRAC
Théâtre/ Théâtre du risque « Mirroir »

24 mai 2024 Café de la Gare à JARRIE
Apéro Slam / Art Pop « scène ouverte - slam session »

31 mai et 1^{er} juin Espace Navarre à CHAMP SUR DRAC
Chorale / Chorale Corazon Singers « Ensemble ... sur les chemins de nos vies »

Une occasion de découvrir ces lieux et les ressources culturelles du territoire.





C'EST NOUVEAU, LA PÉTITION CITOYENNE

Vous voulez attirer l'attention des habitants de la Métropole sur un sujet, ou proposer une idée pour le territoire ?

Vous disposez maintenant du dispositif de pétition citoyenne métropolitaine qui s'adresse à tous les habitants du territoire âgés de 16 ans ou plus.



Pour que votre pétition soit prise en compte, elle doit porter sur une problématique non-discriminante, d'intérêt général et de compétence métropolitaine (habitat, environnement, déchets, eau, voirie...)

COMMENT ÇA MARCHE ?



- ① Je récolte 50 soutiens sur ma proposition sous format papier (coordonnées et signatures)
- ② Je remplis le formulaire sur metropoleparticipative.fr
- ③ La Métropole vérifie si la pétition est recevable
*La proposition doit être en lien avec les compétences de la Métropole
La proposition doit être légale, non-discriminante et non-diffamatoire*



La proposition doit être d'intérêt collectif

④ Ma pétition est publiée sur metropoleparticipative.fr et j'ai le soutien de la Métropole pour la faire connaître.

⑤ J'ai 4 mois pour recueillir des signatures en ligne dans 12 communes différentes.

⑥ Si, au bout des 4 mois :

✎ j'ai récolté plus de 800 signatures ⇒ le président de la Métropole organise un débat en conseil métropolitain. Si la proposition est retenue, elle pourra faire l'objet d'études complémentaires ou être prise en compte dans un projet de la Métropole.

✎ j'ai récolté plus de 1500 signatures ⇒ la Métropole réunit un panel de 30 citoyens tirés au sort pour enrichir le projet, avant qu'il ne soit débattu par les élus.

Dans tous les cas, une réponse argumentée sera apportée et rendue publique

Contact : participation@grenoblealpesmetropole.fr
+ d'info : grenoblealpesmetropole.fr/jeparticipe



LA MÉTROPOLE PROPOSE 52 JOBS D'ÉTÉ



Vous recherchez un emploi pour cet été ?

Vous avez plus de 18 ans ?

Grenoble Alpes Métropole propose 52 jobs d'été à pourvoir en juillet et août.

Date limite d'envoi des candidatures ==> 7 avril 2024

PERMANENCES ARCHITECTURALES

Vous avez un projet de construction ou d'aménagement ?

L'architecte conseil vous renseignera sur les règlements d'urbanisme à respecter et vous conseillera sur l'intégration paysagère de votre projet.

Prochaines permanences à **CHAMPAGNIER**

le mardi 14 mai de 9h à 12h

le mardi 23 juillet de 9h à 12h

Prochaines permanences communes voisines

le mardi 9 avril de 13h30 à 16h30 à JARRIE

le mercredi 24 avril de 8h30 à 11h30 à HERBEYS



Si vous êtes intéressés, prenez rendez-vous auprès de la Métro : M. Henry GALINDO

☎ 04 85 59 99 35

✉ henry.galindo@grenoblealpesmetropole.fr



AIDE POUR L'ACHAT D'UN VÉLO



La Métropole et le SMMAG proposent une aide à l'achat de vélo, sous réserve qu'ils soient achetés auprès d'un magasin ou association partenaire du dispositif. Toute demande doit être faite avant l'achat du vélo, vous n'aurez pas à avancer l'argent de la subvention. L'aide est calculée en fonction de vos revenus.

Plus d'informations

grenoblealpesmetropole.fr

primealaconversion.gouv.fr





CONCERTATION SUR LA MODIFICATION N° 3 DU PLUI

Vers un PLUI bioclimatique
Découvrir et comprendre cette évolution du PLUI

Réunion publique
Mardi 2 avril à 18h30
114 impasse du Champ de Foire
À VAULNAVEYS-LE-HAUT

Retrouver les autres dates et participez en ligne sur
metropoleparticipative.fr



Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est un document complet et complexe ... !

Et pour cause, il doit proposer à la fois un cadre cohérent pour les 49 communes de la Métropole, tout en s'adaptant aux spécificités de chaque situation et de chaque territoire.
Alors, pour le modifier, c'est tout un chantier.

La modification n°3, c'est ainsi 400 points allant de petits ajustements mineurs propres à un seul quartier, à des évolutions significatives impactant tout le territoire.

Elle vise notamment à renforcer la prise en compte des enjeux environnementaux avec de nouvelles dispositions en faveur de l'adaptation au changement climatique et de son atténuation, pour aller vers un PLUI bioclimatique. Face à toutes ces informations, il n'est pas aisé de se faire une idée

Bien comprendre pour contribuer au mieux
Pour autant, l'évolution d'un document aussi important ne peut se faire sans les habitants, les acteurs du territoire et les usagers.
Fidèle à ses engagements en terme de participation, la Métropole souhaite associer largement métropolitaines et métropolitains.

Alors pour vous guider, la Métropole met en place une démarche de concertation dont l'objectif est de vous donner toutes les clefs pour contribuer :

Pourquoi le PLUI existe-t-il ?
Sur quel territoire s'applique-t-il ?
Qu'encadre-t-il, et que n'encadre-t-il pas ?
Quels sont les grands objectifs qui ne peuvent être modifiés ?
Que peut-on modifier et que modifie-t-on à l'occasion de cette modification n° 3

Ca vous intéresse ?
Venez participer !



TRI DES BIO DÉCHETS

Qu'ils bénéficient de la collecte en porte-à-porte ou d'un composteur gratuit, plus de 90% des habitants du territoire disposent d'une solution pour trier leurs déchets alimentaires. Ceux-ci permettent de produire du compost pour les cultures locales.

Depuis le 1er janvier, les collectivités ont l'obligation de proposer à leurs habitants des solutions pour trier les bio déchets. Points d'apport volontaire, collecte en porte à porte, composteurs... Les solutions sont multiples et chaque collectivité est libre de définir l'organisation qui lui convient le mieux. La Métropole grenobloise a pris le sujet à bras-le-corps depuis plusieurs années. Elle est aujourd'hui l'un des premiers grands territoires urbains où la collecte des déchets alimentaires est généralisée.

Pourquoi trier ses déchets alimentaires ?

Épluchures, restes de repas, marc de café, pain rassis, produits périmés... Les déchets alimentaires représentent un tiers du poids de la poubelle grise. Chaque métropolitain en produit en moyenne 60 kg par an. Trier ses déchets permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre dues à leur incinération - d'autant qu'ils sont composés à 90 % d'eau -, de produire des énergies renouvelables - comme le biogaz - ainsi que du compost, en évitant l'usage d'engrais de synthèse.

Composteur et collecte en porte-à-porte : le choix d'une solution mixte

Privilégiée de prime abord, la collecte en porte-à-porte s'avère ne pas être adaptée à tous les secteurs.
Dans les communes rurales ou dans les quartiers regroupant une majorité de maisons individuelles, la Métropole opte alors pour la mise à disposition de composteurs gratuits, individuels ou collectifs.

Le compostage à domicile reste en effet la solution la plus écologique et économique, puisqu'elle n'entraîne aucun frais ni aucune pollution liés au transport.



Un nouvel équipement fait son apparition dans les cuisines : un petit seau marron, appelé « bioseau »

ASTUCES ET BONS GESTES

- Je vide mon bioseau tous les deux à trois jours même si il n'est pas plein
- Je le nettoie régulièrement (il passe au lave-vaisselle)
- Je rabats bien son couvercle entre chaque utilisation

Si j'ai un composteur :

- J'installe un grillage à poules au niveau du sol afin de limiter le passage des rongeurs
- Je brasse régulièrement mon compost et je vérifie son humidité
- Je peux suivre une formation gratuite proposée par la Métropole





CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Les demandes de création ou de renouvellement de carte d'identité et de passeport ne se font plus à la mairie de Champagnier.

Pour faire un passeport ou une carte d'identité, il faut s'adresser à une mairie équipée en présentant les documents nécessaires. Les documents dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement. Vous pouvez faire une pré-demande sur le site ants.gouv.fr. Le délai pour faire le passeport dépend de la période et du lieu.

Renseignements sur www.isere.gouv.fr rubrique Démarches



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous venez de vous installer sur la commune ? Pensez à vous inscrire sur les listes électorales. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domiciliation dans la commune de moins de 3 mois.

Possibilité de vous inscrire en ligne sur

www.service-public.fr

Pensez à signaler en mairie tout changement d'adresse, même intra communal, pour la mise à jour des listes électorales.



LÉGALISATION DE SIGNATURE

Il est nécessaire de prendre rendez-vous et de se munir de la pièce à légaliser (avec la traduction si nécessaire), une pièce d'identité sur laquelle figure votre signature et un justificatif de domicile. L'authentification de la signature se fait obligatoirement en présence de l'intéressé qui doit signer devant l'officier d'état civil. La démarche est gratuite en mairie.



RECONNAISSANCE D'UN ENFANT

La reconnaissance est une démarche volontaire ayant pour but d'établir la filiation d'un enfant né ou à naître lorsque les parents ne sont pas mariés ensemble. Elle se caractérise par la signature d'un acte authentique devant l'officier d'état civil. Elle peut se faire à tout moment de la grossesse.

Il est nécessaire de prendre rendez-vous en mairie.



RECENSEMENT CITOYEN

C'est une démarche obligatoire qui concerne toute personne, garçon ou fille, de nationalité française, et doit se faire dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire. La démarche doit être faite sur rendez-vous à la mairie du domicile ou en ligne sur www.service-public.fr, soit par une personne qui détient l'autorité parentale soit par le jeune lui-même.

Se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et du livret de famille.



ACTES ADMINISTRATIFS

Vous pouvez consulter toutes les délibérations, les décisions et les arrêtés pris depuis juillet 2021 sur le site Internet de la mairie www.champagnier.fr, dans la rubrique Mairie > Publication des actes administratifs.



COMMUNICATION

Pour être plus et mieux informé, rendez-vous sur le site www.champagnier.fr et sur l'application mobile Illiwap (station Champagnier).



BON VOISINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage ne sont autorisés aux particuliers qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.



TAILLE DES HAIES

La taille des haies est interdite sur toute la commune du 1^{er} avril au 31 juillet.



BROYAGE DES DÉCHETS VERTS

- Prêt du broyeur : réservation sur le site de la Métro <https://bit.ly/46bY7pr>
- Plateforme de broyage terrain de Croix Vieille : accessible du 1^{er} août au 31 mars sur demande en mairie



DÉCHETS

Ramassage des poubelles (bacs gris) : lundi Déchèterie la plus proche : 43 avenue du Maquis de l'Oisans Pont-de-Claix

Collecte des encombrants sur rdv : 0 800 500 027
Commande de poubelles, composteurs, lombricomposteurs : www.grenoblealpesmetropole.fr



TRANSPORTS

- Ligne Flexo 66
Jarrie Clos Jouvin – Échirolles La Rampe centre-ville
Arrêts : Place du Laca / Pied de la Combe
- Ligne Flexo 71
Jarrie gare – Champagnier Place du Laca
AlloTag : 04 38 70 38 70
www.tag.fr



SERVICE DE L'EAU

Eau (problèmes techniques / facturation, etc.) : 04 85 59 50 00
Assainissement : 0 800 500 048
Interventions urgentes (soirs et week-ends) : 04 76 98 24 27



VOIRIE

Tél. : 0 800 500 027





MAIRIE

Place de l'Église - Tél. 04 76 98 08 83
Ouverture le lundi de 13h30 à 17h30, le mercredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 9h à 12h.
www.champagnier.fr - mairie@champagnier.fr
Application mobile Iliwap

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Espace des 4 Vents, chemin du Gal - Tél. 04 76 99 83 72
Période scolaire : ouverture le mardi de 16h à 19h, le
mercredi de 10h à 12h et de 15h à 19h, le vendredi de 16h30
à 19h.
Vacances scolaires: ouverture le mercredi de 15h à 19h et le
vendredi de 16h30 à 19h.
www.bibliotheque-champagnier.fr
bibliotheque@champagnier.fr

SERVICE URBANISME

Sur rendez-vous
Tél. 04 76 98 86 99 / urbanisme@champagnier.fr

PERMANENCES MAIRE / ÉLUS

Sur rendez-vous
Tél. 04 76 98 08 83

POLICE MUNICIPALE PLURI COMMUNALE

Tél. 06 01 81 03 13
policepluricommunale.jccb@gmail.com

SERVICE ANIMATION (PÉRISCOLAIRE / CENTRE DE LOISIRS)

Espace des 4 Vents, chemin du Gal - Tél. 04 76 40 54 57
enfance.jeunesse@champagnier.fr

SICCE (ACCUEIL DU JEUNE ENFANT)

Tél. 04.76.78.89.09 (touche 1)
guichetunique@lesicce.fr

GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLÉ

1 place André Malraux 38000 Grenoble - Tél. 04 76 59 59 59
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h

| AGENDA |

MARS

Vendredi 22 mars - 20h - Espace 4 Vents

Concert « Pierre et le Loup »

Samedi 23 mars - 9h30 - Espace 4 Vents

Journée propre

Lundi 25 mars - 19h - Mairie

Conseil municipal

Dimanche 31 mars - Espace des 4 Vents

Cross de Champagnier

AVRIL

Vendredi 5 avril - Mairie

Ouverture du Café Associatif Le Coup de Vent

Samedi 6 avril - parvis des 4 Vents

Les 10 jours de la Culture

Samedi 6 avril

Trail Grenoble-Vizille (30km passe par Champagnier)

Mercredi 24 avril - 10h30 - Bibliothèque Espace 4 Vents

Heure du conte (à partir de 3 ans)

Jeudi 25 avril - 18h - Espace 4 Vents

Rencontre ... Et vous, vos 20 ans !

MAI

Mardi 7 mai - Espace des 4 Vents

Théâtre Accour, hommage aux femmes résistantes

Mercredi 8 mai - 11h - Mairie / Monument aux Morts

Commémoration du 8 mai 1945

Vendredi 24 mai - Mairie

Ouverture du Café Associatif Le Coup de Vent

Samedi 25 mai - Mairie

Fête de la nature

Samedi 25 mai - Espace des 4 Vents

Dansons nos 20 ans

JUIN

1 et 2 juin - Espace des 4 Vents

Faites du Sport

Samedi 8 juin - Espace des 4 Vents

Repas des Anciens

Vendredi 14 juin - Mairie

Ouverture du Café Associatif Le Coup de Vent

Vendredi 21 juin - Espace des 4 Vents

Restitution des ateliers artistiques avec les CM1 et CM2

Samedi 22 juin - Espace des 4 Vents

Fête de la Musique

JUILLET

Samedi 6 juillet - Place du Laca

Fête du village



Journal municipal d'informations / Écho Champagnard

Dépôt légal : MARS 2024

Réalisation, impression et distribution : commune de CHAMPAGNIER (38800 place de l'Église)

Directeur de la publication Florent CHOLAT, Maire

Comité de rédaction : Florent CHOLAT, Hervé ALOTTO, Elise BRALET, Perrine CHABOUD-CROUSAZ, Véronique REVOL

Crédit photos : Images Freepik, Elise BRALET, Hervé ALOTTO, Jeff PLASSART

Réalisé sur papier certifié FSC 100% » - Tirage - 650 exemplaires

